

Info marché du lait

1^{er} juin 2012

Emmentaler AOC : une embellie en vue ?

Une situation aux conséquences désastreuses

Ce qui se passe depuis un an sur le marché de l'Emmentaler AOC a des conséquences désastreuses pour beaucoup de fromageries et de producteurs de lait. Il est vrai que les stocks se sont normalisés ces derniers mois grâce aux restrictions observées par d'importants négociants et à une nette hausse des exportations. Cependant, certains fabricants et négociants en ont déjà profité pour augmenter leur production. Par ailleurs, l'offre et les prix subissent toujours une pression de la part de fromages à gros trous ressemblant à de l'emmental, fabriqués pour certains en toute légalité, pour d'autres illégalement. Une grande partie des producteurs doit se contenter d'un prix départ fromagerie qui stagne à un niveau très bas. Un nivellement par le bas s'est opéré même dans les segments de marché où, l'année dernière, on réalisait encore des prix relativement bons. Les négociants font valoir que dans le contexte actuel et étant donné la pression exercée par la concurrence, une hausse de prix n'est pas réalisable. Et pourtant, une telle hausse n'aurait pas de grande répercussion sur les ventes.

Weststrasse 10

Case postale

CH-3000 Berne 6

Tél 031 359 51 11

Fax 031 359 58 51

psl@swissmilk.ch

www.swissmilk.ch

swissmilk

Des décisions déterminantes attendues pour le 27 juin

En ce moment, l'interprofession Emmentaler Switzerland prépare la réintroduction d'un système de gestion centralisée des quantités, pour lequel elle compte demander la force obligatoire générale. Les délégués ont été conviés à une assemblée extraordinaire le 27 juin afin de prendre les décisions requises. Il est évident qu'un tel système ne sera efficace que si la Confédération l'étend aux fabricants et négociants qui ne sont pas membres de l'interprofession ou qui quitteraient celle-ci pour se soustraire à la gestion des quantités. Gestion des quantités qu'il ne sera d'ailleurs pas aisé de faire adopter, la décision devant être prise à la majorité qualifiée de chaque groupe (producteurs de lait, fromagers et affineurs/négociants).

Fromarte – l'organisation des fromagers – travaille parallèlement à la création de l'ABAG, une société pour concentrer l'offre d'Emmentaler AOC. Ce projet est plutôt judicieux, à condition que tous les fromagers (ou presque) s'engagent au préalable à vendre leur Emmentaler AOC par ce biais exclusivement.

De deux choses l'une

Si l'on parvient à appliquer des mesures pour rétablir l'ordre et la stabilité sur le marché de l'Emmentaler AOC, les prix devraient afficher une nette progression dès 2013. Toutefois, il ne suffit pas que les protagonistes et leurs organisations

prennent des décisions claires, il faut aussi que le Conseil fédéral leur confère la force obligatoire générale. Un refus de la gestion des quantités signifierait, pour les producteurs, la poursuite de prix dérisoires et le début d'une brutale course éliminatoire qui pourrait bien durer non pas des mois, mais des années. Il faudrait alors craindre non seulement les conséquences économiques, mais aussi une atteinte massive et durable à la réputation de l'Emmentaler AOC. Dans la mesure de leurs possibilités, la FPSL et la SEM (section de sorte des producteurs de lait pour l'Emmentaler) accordent leur entier soutien aux travaux en cours, espérant que les producteurs de lait et les fromagers adopteront d'une seule voix les propositions de leur interprofession et que les négociants se rangeront à cet avis, dans l'intérêt de leur produit et de tous les acteurs du marché. Il ne restera alors plus qu'à espérer que le Conseil fédéral parachève le travail en octroyant l'indispensable force obligatoire générale.

SMP - PSL / Kurt Nüesch

